# PELAGOS

Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée • FRANCE

Bulletin n°22
2025



Groupe de cachalots © Cédric Brun

# Édito

Au cours de l'année 2025, j'ai assumé les fonctions de Secrétaire exécutive de l'Accord Pelagos à un moment déterminant pour le renforcement de la gouvernance régionale en Méditerranée nord-occidentale et pour la mise en œuvre coordonnée des engagements internationaux relatifs à la protection du milieu marin et à la conservation des mammifères marins.

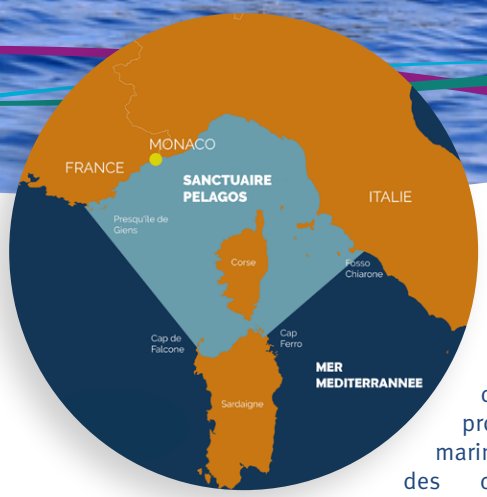
Face à l'intensification des pressions anthropiques sur les écosystèmes marins, l'Accord Pelagos s'affirme comme un instrument essentiel de coopération multilatérale, contribuant à l'application effective des cadres juridiques et politiques régionaux et internationaux.

Dans ce cadre, et à l'occasion de la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC 3), tenue à Nice en juin 2025, l'Accord a célébré son 25ème anniversaire par une table ronde réunissant les États membres et par la remise de prix de thèse à de jeunes chercheurs, illustrant le lien entre science, politiques publiques et société.

Le Secrétariat entend désormais renforcer l'alignement stratégique et opérationnel avec les mécanismes clés de la gouvernance méditerranéenne, notamment les Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (ASPIM), la Convention de Barcelone et ses Protocoles, l'Accord RAMOGE, ACCOBAMS et le REMPEC. Une coopération structurée avec ces instruments est indispensable pour assurer l'efficacité des mesures visant à prévenir, réduire et atténuer les impacts des activités humaines sur les écosystèmes marins les plus sensibles. L'action du Secrétariat visera à renforcer la cohérence entre les politiques, les instruments juridiques et les processus décisionnels, en promouvant des approches fondées sur les données scientifiques et sur le principe de précaution. Dans cette perspective, l'Accord Pelagos continuera à soutenir une action concertée en faveur de la biodiversité marine de Méditerranée nord-occidentale.



Maria Betti,
Secrétaire Exécutive de l'Accord Pelagos




En 1999, un Accord international entre la France, l'Italie et Monaco a concrétisé l'instauration d'un sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique et, en particulier, abrite de nombreuses espèces de cétacés. Cette première aire marine internationale de protection pour les mammifères marins, d'une surface de 87 500 km², a vocation à créer des conditions favorables pour la conservation des populations et de leurs habitats. L'action du Sanctuaire Pelagos repose sur trois axes principaux :

- **La connaissance des mammifères marins** et de **l'impact des activités humaines** sur leurs populations.
- **L'implication des acteurs de la mer** pour la recherche de solutions visant à réduire les causes de perturbation.
- **La sensibilisation** de tous les publics et **la promotion de comportements respectueux.**

## Le Comité national du Sanctuaire Pelagos

C'est le rendez-vous annuel français à ne pas manquer pour tous les partenaires impliqués dans la protection des mammifères marins en Méditerranée !

Depuis 2018, le Comité se réunit chaque année, en alternance dans les quatre départements français couverts par le Sanctuaire. En 2025, c'est en Haute-Corse, à Bastia, que se sont rassemblés les acteurs de la partie française du Sanctuaire Pelagos autour des enjeux liés à la protection des espèces et de leurs habitats.

À cette occasion, l'équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos a proposé une animation pour revenir sur les grandes avancées réalisées ces 25 dernières années depuis la création du Sanctuaire, ainsi que sur les perspectives à venir. Les contributions des participants ont été illustrées en direct par le facilitateur graphique Laurent Berset, dont les réalisations sont disponibles sur la feuille volante insérée dans ce Bulletin.

**Le prochain rendez-vous est donné à l'automne 2026 dans le Var !**

Équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos

## Une nouvelle espèce de cétacés « régulière » dans Pelagos ?

Dans le cadre du projet Européen Life Conceptu Maris, des scientifiques ont collecté, depuis des ferries partenaires, des échantillons d'eau pour y analyser l'ADNenvironmental. Les traces laissées dans l'eau par les animaux sont complémentaires aux observations visuelles, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces plutôt discrètes. Les résultats ont apporté à notre connaissance qu'une espèce insoupçonnée fréquente les eaux de la Méditerranée, dont le Sanctuaire Pelagos : le Cachalot pygmé (*Kogia breviceps*). Espèce mondialement peu connue, cet odontocète de 3,5 m, trapu et sans rostre, évoluerait donc dans nos eaux en toute discrétion. https://www.lifeconceptu.eu/en/project-documents/



Cachalot pygmé
© Sergio Martínez via Creative Commons



Elena Valsecchi,
Università degli Studi di Milano-Bicocca

# Sommaire

Actualité du Sanctuaire P1
- Le Comité national du Sanctuaire Pelagos
- Une nouvelle espèce de cétacés « régulière » dans Pelagos ?
- Le lancement du projet « Consortium Pelagos » : mise en œuvre d'une approche écosystémique au sein du Sanctuaire Pelagos

Gestion des activités humaines P2
- L'encadrement juridique du bruit sous-marin anthropique : une thèse en cours de finalisation
- Présentation du collectif bruit sous marin
- Encadrer durablement l'observation des mammifères marins en France : une note de recommandations du réseau SOMMOM

Recherche P3
- Life Conceptu Maris : prévention des collisions et science embarquée
- Approches dichotomiques pour l'étude des cétacés du PNMCCA
- Résultats de suivis des cétacés dans le Sanctuaire Pelagos
- Interreg Maritime IT-FR SEAsteMAR : science, innovation et coopération au cœur du Sanctuaire Pelagos

Échouages P3
- Un point sur les échouages de cétacés sur la façade continentale française en 2025
- Retour sur ImmerCet : succès de l'opération et nouvelles perspectives

Sensibilisation P4
- Des nouvelles du documentaire *Dauphins : regards d'humains*
- Une exposition itinérante au service de la sensibilisation du grand public
- La Charte en actions

## Le lancement du projet “Consortium Pelagos” : mise en œuvre d’une approche écosystémique au sein du Sanctuaire Pelagos

Le Sanctuaire Pelagos abrite des habitats essentiels pour le rorqual commun et le cachalot, deux espèces menacées. Malgré une forte reconnaissance juridique, des menaces persistent - notamment les collisions avec les navires et le bruit sous-marin - en raison d’une gestion reposant sur des mesures volontaires et fragmentées.

Ainsi, le Consortium Pelagos a développé un projet d’interface science-politique pour permettre l’adoption de mesures de conservation contraignantes. Le projet repose sur quatre piliers interdépendants : intégrer la science dans la réglementation à travers des actions de plaidoyer ; une communication ciblée pour favoriser l’adhésion des parties prenantes ; des échanges transfrontaliers ; de la recherche et l’innovation.

Les apports scientifiques comprennent le suivi satellitaire des cétacés, l’observation en temps réel du trafic maritime et des modèles permettant d’anticiper l’évolution des écosystèmes d’ici 2050. L’objectif est d’aboutir à des mesures concrètes : limiter la vitesse des navires dans les zones à risque pour les cétacés, réduire le bruit sous-marin conformément à la DCSMM[1] et créer des zones de protection forte. L’intégration de ces mesures dans la Planification de l'Espace Marin (PEM) permettra de combler des lacunes de gouvernance persistantes affectant les écosystèmes pélagiques méditerranéens.

Le projet illustre comment le suivi des cétacés, les outils de modélisation et la gouvernance participative peuvent faire évoluer des mesures volontaires vers des mesures contraignantes, tout en servant de modèle pour d’autres zones maritimes très fréquentées.

Ce projet est initié et financé par la Fondation Prince Albert II de Monaco, à travers l’Initiative Pelagos.



Rorqual commun © Simone Panigada



Simone Panigada,
Tethys Research Institute

# Gestion des activités humaines

## L’encadrement juridique du bruit sous-marin anthropique : une thèse en cours de finalisation

Cette thèse offre une lecture d’ensemble du droit applicable au bruit sous-marin, des acteurs impliqués et des évolutions juridiques envisageables. Elle met en évidence la complémentarité entre le droit souple – qui favorise l’anticipation, l’expérimentation et l’adhésion – et le droit contraignant – garant de stabilité et de sécurité juridique –. L’efficacité de cette articulation repose sur des mécanismes de coopération, de coordination et de gouvernance. Le Sanctuaire Pelagos constitue à cet égard un cadre particulièrement propice.

Deux dynamiques simultanées se dessinent : une descendante avec des normes internationales qui se diffusent jusqu’aux niveaux d’action territoriaux ; et une ascendante avec des acteurs territoriaux qui adaptent les cadres juridiques ou politiques internationaux à leurs réalités locales, contribuant à une construction normative par le bas.

Le droit contraignant applicable au bruit sous-marin mériterait d’être renforcé dans son contenu, complété par des recommandations et des plans d’action, et appuyé par des procédures de non-respect.

En parallèle, les initiatives locales sont essentielles. Elles peuvent se matérialiser par des dispositifs incitatifs dans les ports (modulation des redevances et/ou avantages opérationnels), ainsi que par le développement progressif d’un réseau d’aires de quiétude, en s’appuyant sur les AMP existantes dont le statut peut justifier la mise en place d’une réglementation des activités humaines en mer.



Anaëlle Boué,
Université de Toulon, Centre d’Études et de Recherche sur les Contentieux

## Encadrer durablement l’observation des mammifères marins en France : une note de recommandations du réseau SOMMOM

Créé en 2019, par le CEDTM (Centre d’Étude et de Découverte des Tortues Marines), dans le cadre du projet SOMMOM (Suivi et encadrement des activités d’Observation des Mammifères Marins en Outre-Mer), le réseau SOMMOM vise à faciliter les échanges entre les acteurs français du whale-watching (WW) et à poser les bases d’une réflexion commune sur l’encadrement de cette activité.

En 2024, le CEDTM et le Sanctuaire Agoa ont engagé une collaboration afin de poursuivre les réflexions au sein du réseau. Les travaux ont permis de redynamiser les échanges et d’aboutir à une note de synthèse et de préconisations. Co-construit avec des partenaires aux expertises pluridisciplinaires, ce document identifie les enjeux et besoins partagés par les différents territoires, et propose des recommandations pour une pratique durable et responsable de l’observation des mammifères marins à l’échelle nationale.

Bien que des dispositifs réglementaires et des actions de sensibilisation soient déployés localement, le whale-watching continue de se développer sur 6 des 9 territoires, avec des pressions croissantes sur les mammifères marins et leur habitat. La création d’un système de licence a été identifiée comme un levier d’encadrement efficace et pérenne pour répondre à ces enjeux. Ce dispositif pourrait être complété par la création d’une certification professionnelle, une meilleure structuration des missions de contrôle et de surveillance et une requalification des infractions et des peines associées.



Charline Fisseau,
Centre d’Etude et de Découverte des Tortues Marines



Clarisse Cafardy,
Sanctuaire Agoa,
Office Français de la Biodiversité



Florian Expert,
Direction de l’eau et de la biodiversité,
Ministère de la Transition écologique

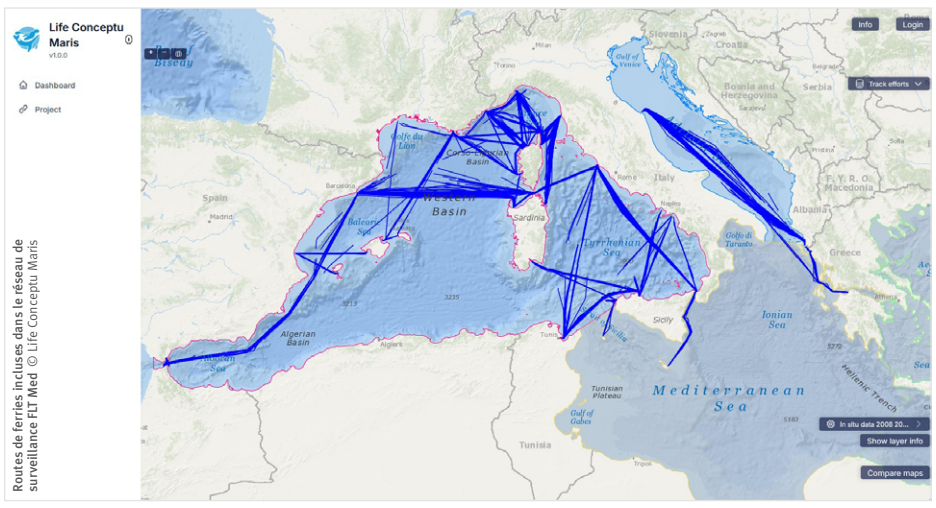



## Life Conceptu Maris : prévention des collisions et science embarquée

Le projet Life Conceptu Maris vise à améliorer les connaissances sur la répartition des cétacés et des tortues marines en Méditerranée afin d’identifier les zones essentielles à leur conservation et les zones à risque.

### Collisions évitées de justesse (Near Miss Events)

L’un des volets du projet porte sur les situations de “Near Miss Events”. Depuis 2008, ce sont 101 situations où l’animal s’est retrouvé à moins de 50 m devant ou 25 m à côté du ferry en route. Le rorqual commun est le plus souvent frôlé (73 cas), suivi de la baleine à bec de Cuvier (10 cas) et du cachalot (9 cas), ainsi que du globicéphale (5 cas) et du dauphin de Risso (4 cas). Les cétacés du nord du bassin occidental, dont le Sanctuaire Pelagos, sont particulièrement vulnérables en raison de la densité et de la vitesse du trafic maritime. Le projet a permis de former 301 professionnels du personnel navigant et d’engager un dialogue avec 6 compagnies maritimes partenaires pour limiter le risque de collision.




Routes de ferries incluses dans le réseau de surveillance FLT Med © Life Conceptu Maris

## Le saviez-vous ?

### Un collectif national œuvre depuis 2020 à réduire le bruit sous-marin, une pollution qui perturbe les écosystèmes marins.

Né de l’initiative conjointe de la DGAMPA[2], de la DEB[3], du MEAE[4] et de l’OFB[5], ce collectif réunit chercheurs, gestionnaires, industriels et ONG autour d’un objectif commun : mieux comprendre, partager, et agir pour limiter les émissions sonores et leurs impacts. Pour y parvenir, le collectif dispose de divers outils (liste de diffusion, espaces d’échange et de stockage) favorisant le partage d’informations, et organise également un séminaire annuel.

Lors du dernier séminaire, tenu à l’Université de Toulon le 10 décembre 2025, les participants ont notamment découvert les travaux d’Emma Lelong (Share the Ocean) consacrés au régime juridique des *pingers*, ces dispositifs sonores utilisés en pêche ou en course au large. Le collectif contribue par ailleurs à renforcer le dialogue avec la Marine nationale. À ce titre, la Préfecture maritime de la Méditerranée a indiqué que la Marine souhaite informer sur la manière dont elle prend en compte l’impact de ses opérations sur les espèces protégées. Le prochain séminaire se tiendra en 2026 : une nouvelle occasion de faire progresser l’action collective.

## Un réseau d'observateurs sur les ferries

Depuis 2008, des scientifiques embarquent sur les ferries de compagnies partenaires pour collecter des données. L'analyse conjointe des observations, des échantillons d'ADN environnemental et des pressions (trafic maritime et macro-déchets) a permis de cartographier les habitats favorables, les zones à risque et les zones riches en biodiversité sur près de 20 ans. Les résultats montrent une stabilité du rorqual commun et du cachalot, une relative diminution des dauphins bleu et blanc et une augmentation des baleines à bec de Cuvier. Ainsi, le Sanctuaire Pelagos confirme son rôle majeur dans leur conservation ! Par ailleurs, près de 440 citoyens italiens et français ont été sensibilisés sur les enjeux de ce projet et environ 200 ont participé aux missions en mer.

**Pour plus d'informations :** https://www.lifeconceptu.eu/en/project-documents/



Paola Tepsich, CIMA Research Foundation
Antonella Arcangeli, Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale
Léa David, EcoOcéan Institut

# Résultats de suivis des cétacés dans le Sanctuaire Pelagos

## Suivi du rorqual commun en Méditerranée française

Depuis 2006, le WWF France mène des programmes (Cap Cétacés, STOP Collision) pour étudier et protéger les cétacés en Méditerranée, notamment le rorqual commun. L'association MIRACETI a été missionnée pour analyser des données de campagnes, afin d'évaluer la santé des individus et comprendre leurs comportements en situation de collision.

Entre 2021 et 2024, les effectifs sont les plus élevés jamais enregistrés, avec un équilibre mâles/femelles. La diversité allélique indique une stabilité génétique de la population. L'étude des isotopes conforte une alimentation basée sur le krill.

Les données issues de balises montrent par ailleurs que les rorquals plongent majoritairement à moins de 100 m, surtout la nuit, en suivant les migrations verticales de leur proie. Les vidéos embarquées indiquent que les individus s'alimentent souvent en groupe. Enfin, ils passent environ 50 % de la journée et jusqu'à 95 % de la nuit en surface (0-20 m), ce qui accroît le risque de collision avec les navires, surtout en été, quand la propagation du son est atténuée avec le réchauffement de l'eau.


Rorqual commun © MIRACETI


Dauphin commun © MIRACETI

## Suivi des grands dauphins en Méditerranée française

Depuis 2013, MIRACETI et l'OFB mènent un suivi à long terme du Grand dauphin (projet TURSMED), afin d'évaluer sa répartition et ses effectifs, et d'orienter les stratégies de conservation.

La comparaison des données récentes avec celles d'un projet précédent indique une augmentation d'environ 23 % de la population en Méditerranée française. En Provence et dans le Golfe du Lion, la population reste stable en termes d'abondance, même si les taux de rencontre ont globalement augmentés. En Corse, une première estimation a été réalisée, permettant désormais une couverture complète de la façade méditerranéenne.

Ces résultats, intégrés aux indicateurs de la DCSMM[6], confirment l'importance d'une collecte de données régulière et continue pour assurer un suivi de l'état des populations de cétacés et adapter les mesures de conservation.



Laurène Trudelle
& Céline Tardy,
MIRACETI

# Interreg Marittime IT-FR SEAsteMAR : science, innovation et coopération au cœur du Sanctuaire Pelagos


© Fondazione CIMA

Les chercheurs du projet SEAsteMAR collectent des données sur la présence de cétacés dans les zones à fort trafic maritime.

De juillet à octobre 2025, le projet Interreg Maritime IT-FR SEAsteMAR a mené une intense saison de suivi scientifique dans le Sanctuaire Pelagos.

Des chercheuses et chercheurs ont travaillé ensemble afin de collecter des données essentielles et de tester des technologies innovantes, utiles pour mieux connaître la mer et protéger ses écosystèmes. L'ensemble des activités a été coordonné grâce à des protocoles partagés et des outils communs, afin de garantir une approche intégrée et collaborative.

Au cours des campagnes, des gliders (robots sous-marins autonomes) et des drifters (bouées dérivantes) ont été utilisés pour observer les courants, la chlorophylle et la salinité, tandis que 21 missions dédiées aux cétacés ont permis d'améliorer les cartes de risque de collision et d'expérimenter de nouvelles balises satellitaires ainsi que des capteurs acoustiques.

À ces données s'ajoutent 54 journées d'échantillonnage en mer, avec des mesures réalisées de la surface jusqu'aux grandes profondeurs, ainsi que 25 vols de drones équipés de caméras thermiques, qui ont cartographié près de 5 000 km de mer et 195 fronts marins.

Toutes les informations recueillies seront intégrées dans des plateformes partagées Partenaires du projet : ARPAL (Agenzia regionale per la protezione dell'ambiente ligure, chef de file du projet), Comando Gen. del Corpo delle Capitanerie di Porto - Guardia Costiera, Fondazione CIMA, Consorzio LaMMA, CNR et Université de Toulon.

# Approches dichotomiques pour l'étude des cétacés du PNMCCA


Observation de rorqual commun lors d'une campagne ORIZONTE © Aquanalyte Expertise

Les études menées depuis 2021 dans le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate ont permis de constituer une base de connaissances sur les cétacés du territoire. L'enjeu est désormais de mettre en place des suivis précis dans le temps et dans l'espace, afin de mieux comprendre la dynamique des populations et d'adapter les stratégies de gestion. Pour consolider les premiers résultats, des projets sont actuellement déployés.

**Le projet FREQUENZA**, cofinancé par le Life Espèces Marines Mobiles, vise à analyser les pressions anthropiques sur les cétacés de la bande côtière. Il repose sur le déploiement de 7 capteurs acoustiques et de capteurs photographiques terrestres. Les données recueillies permettront de suivre l'activité des cétacés, le bruit et les activités nautiques, afin de définir le domaine vital du Grand dauphin et d'analyser le lien avec la fréquentation humaine.

**Le projet ORIZONTE** vise à caractériser la mégafaune au large, grâce à des recensements visuels embarqués et aériens. Pendant 5 ans, 4 campagnes annuelles couvriront 2 000 km². Des mesures environnementales, planctoniques et acoustiques réalisées simultanément, contribueront à comprendre les relations entre les espèces et leur milieu. Enfin, ce projet inclut une caractérisation de l'activité humaine (trafic maritime, analyse du bruit).

Les méthodes d'acquisition du littoral au large, permettent au parc de disposer d'une vision intégrée de la présence des cétacés afin d'ajuster les stratégies de gestion.



Mathilde Paternotte,
Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate


© Comando generale della Guardia Costiera

L'ensemble des partenaires du projet.



Francesca Giannoni,
Agenzia regionale per la protezione dell'ambiente ligure

# Échouages

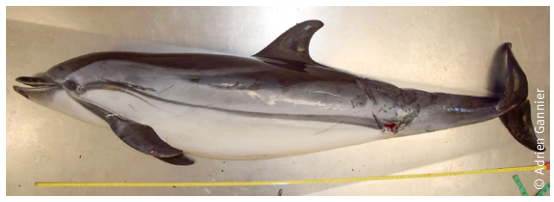
**Numéro d'appel d'urgence du RNE : 05 46 44 99 10**

## Un point sur les échouages de cétacés sur la façade continentale française en 2025

Comme tous les ans depuis 1972, les échouages de mammifères marins font l'objet d'un relevé aussi exhaustif que possible sur l'ensemble des façades maritimes de notre pays. A la mi-décembre, sur les côtes méditerranéennes continentales (les données corses ne sont pas encore disponibles), on ne comptait que 49 échouages, le chiffre le plus faible depuis plus de dix ans, avec une très faible diversité. Il faudra bien sûr attendre les chiffres consolidés avec les données insulaires pour faire des comparaisons robustes.

Ces données concernent majoritairement des Dauphins bleu-et-blanc (30) et des Grands Dauphins (12), ainsi que deux Dauphins de Risso : un cadavre très putréfié retrouvé à Martigues et une femelle échouée à Ramatuelle. Elles mentionnent également un ou deux Cachalots, en plus de celui de Corse pris en charge par ImmerCet et évoqué dans un autre article de ce bulletin : un jeune individu très putréfié échoué à La Ciotat en novembre, ainsi qu'un squelette quasi complet remonté par un chalutier dans le Golfe du Lion le mois précédent, dont il est difficile d'estimer depuis combien de temps il se trouvait sous l'eau.

Les autopsies pratiquées sur les cadavres assez frais n'ont pas révélé de pattern particulier pour les Dauphins bleu-et-blanc, mais ont mis en évidence une grande fréquence de captures accidentelles pour les Grands Dauphins (cause également retrouvée sur un *Stenella*, Dauphin bleu-et-blanc).


© Adrien Gannier

Dauphin bleu-et-blanc de Théoule-sur-Mer, le 1er novembre 2025.



Frank Dhermain,
Réseau National Échouages

## Retour sur ImmerCet : succès de l'opération et nouvelles perspectives

Du 18 au 20 juillet 2025, une opération s'est déroulée au large de Calvi, dans le Sanctuaire Pelagos : la première mise en œuvre réussie du protocole ImmerCet. Ce dispositif permet l'immersion des carcasses de grands cétacés, qui constituent une menace pour la navigation.

L'immersion d'une carcasse de cachalot a ainsi pu être menée à bien grâce à une forte coopération entre les acteurs impliqués : le Parc national de Port-Cros, la Préfecture maritime de la Méditerranée, la Gendarmerie maritime et le bâtiment de soutien et d'assistance affrété *Jason*, le Groupe des plongeurs démineurs Méditerranée, ainsi que les partenaires scientifiques et opérationnels tels que Pelagis et le Réseau National Échouages. Elle a également été rendue possible grâce à la mise à disposition du kit ImmerCet, financé via une dotation du ministère de l'Environnement, ainsi qu'à la fourniture gracieuse des blocs rocheux servant de lest par la carrière SOMECA du Revest-les-Eaux.

Les partenaires souhaitent tirer parti du retour d'expérience pour faire évoluer le dispositif, tant sur les plans techniques que scientifiques. Cette réussite ouvre par ailleurs un champ de recherche exceptionnel sur les écosystèmes des fonds marins et les processus de décomposition des grands cétacés.




Équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos

## Des nouvelles du documentaire DAUPHINS REGARDS D'HUMAINS

Le film documentaire "Dauphins : regards d'humains" nous invite à déconstruire les représentations que nous avons des dauphins et ouvre la voie à de nouvelles perceptions afin d'adapter nos comportements. Depuis sa sortie en octobre 2024, il poursuit son parcours, retracé ci-dessous à travers une infographie. Le film reste à la disposition des communes et des EPCI signataires de la Charte de Partenariat Pelagos, qui peuvent, à leur initiative, organiser des projections débats.

**Primé 2 fois**

*« **Prix de l'environnement** » au festival Galathea (Hyères - novembre 2024)*

*« **Prix du meilleur film documentaire français** » par TV5 Monde au Deauville Green Awards (Paris - juin 2025)*

**5 projections** en 2024
dont l'avant-première au théâtre Liberté (Toulon - 17 octobre 2024)
avec 700 personnes

**19 projections** en 2025
dont 2 fois à l'UNOC (Nice - juin 2025)

**~ 2 300 participants·es**
à l'ensemble des projections-débats

**3 000 visionnages**
sur Youtube

**Diffusion internationale**
*par GAD distribution :*
*Rachat par RTBF, AirFrance et WestFly*

## Une exposition itinérante au service de la sensibilisation du grand public







Née dans le prolongement du projet Expédition Pelagos, l'exposition itinérante Sanctuaire Pelagos a été conçue comme un outil de sensibilisation grand public dédié à la découverte et à la protection de la biodiversité pélagique du Sanctuaire Pelagos. Elle invite le visiteur à plonger au cœur de l'un des espaces marins les plus riches - et les plus fragiles - de Méditerranée.

Portée par l'association We Are Méditerranée, l'exposition s'appuie sur plusieurs années d'exploration en mer, de collecte de données scientifiques et de témoignages visuels.

À travers 50 tirages photographiques grand format, l'exposition met en lumière la richesse biologique du sanctuaire : mammifères marins, mégafaune pélagique et avifaune marine, révélant la complexité et la singularité de cet écosystème unique en Méditerranée.

Cette exposition a pour vocation de sensibiliser le public aux défis de la conservation et aux menaces qui pèsent sur ce patrimoine naturel exceptionnel, tout en en sublimant la beauté à travers l'objectif du photographe Greg Lecoeur et le regard des scientifiques engagés dans sa préservation.

Elle propose une approche croisée entre émotion, connaissance et engagement, invitant chacun à explorer, comprendre et agir pour la Méditerranée.

Les communes et les EPCI signataires de la Charte de Partenariat Pelagos ont la possibilité de louer cette exposition en contactant l'adresse suivante : **contact@wearemediterranee.com**.



Greg Lecœur,
We are Méditerranée

## La Charte en actions

Afin d'impliquer les territoires côtiers, le Sanctuaire Pelagos a instauré une Charte de Partenariat Pelagos destinée aux communes et communautés de communes littorales situées dans le périmètre du Sanctuaire, couvrant quatre départements français : les Alpes-Maritimes, le Var, la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.




Comme chaque année, la richesse du Sanctuaire Pelagos a émerveillé les écoliers du Lavandou. Lors d'une sortie naturaliste conduite par la Ville pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement, ils ont rencontré quelque 70 dauphins bleus et blancs à bord d'une compagnie porteuse de la distinction HQWW®.



Léa Dhaussy,
Ville du Lavandou




Le 28 juillet, un atelier initié par la ville de Sainte-Maxime, en partenariat avec le service espace maritime de la CCGST[7], la SNSM[8] et le Parc national de Port-Cros a réuni une quarantaine de plaisanciers et de professionnels de la mer. Les échanges, riches et constructifs, ont porté sur le Sanctuaire Pelagos, l'AMP du Golfe de Saint-Tropez, la biodiversité marine, les astuces et bonnes pratiques en mer ainsi que la réglementation.



Amélie Fardoux,
Ville de Sainte-Maxime

**Acronymes**

[1] Directive-cadre stratégie pour le milieu marin
[2] La direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture
[3] Direction de l'eau et de la biodiversité
[4] Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
[5] Office français de la biodiversité
[6] Directive-cadre stratégie pour le milieu marin
[7] Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
[8] Société nationale de sauvetage en mer

Pelagos, publication annuelle de la Partie française du Sanctuaire destiné à la protection des mammifères marins en Méditerranée, animé par le Parc national de Port-Cros, pour le compte du Ministère de la Transition écologique • Adresse du Parc national de Port-Cros : 181 allée du Castel Sainte-Claire, BP 70220, 83406 Hyères CEDEX • Courriel : pelagosfrance@portcros-parcnational.fr
Responsable : DURON Sophie-Dorothée • Coordinatrice de la publication : NEVEU Ingrid & POIRIER Fanny • Comité de lecture : BOUÉ Anaëlle ; EXPERT Florian ; GIRARDET Justine ; SALIVAS Maÿlis ; TAUPIER-LETAGE Isabelle.
**Site Internet : www.sanctuaire-pelagos.org**